Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260605-DELIB0506260001-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01 Juin 2026	Le vendredi cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur OLLIVIER Serge, 1er adjoint au Maire, en l'absence du Maire, Jacques PONTU.
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	**Présents** : OLLIVIER Serge, MUZELLEC Marie-Catherine, GUEGUEN Serge, GRALL Florence, RAZIL Jean-Luc, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, DIDOU Charlez, LE LEZ Laurie et EDERN Carole. **Absents excusés** : PONTU Jacques et MONTAC Henri. **Procurations :** PONTU Jacques donne procuration à GUEGUEN Serge et MONTAC Henri donne procuration à DIDOU Charlez.
Secrétaire de Séance Florence GRALL	
N° Délibération	**DELIB0506260001**

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance : conseil municipal du 05 Juin 2026

Le Code Général des Collectivités territoriales, prévoit en son article L. 221.15, qu'au début de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de désigner le secrétaire de séance de ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE Florence GRALL, secrétaire de la séance du 05 Juin 2026.**

Pour extrait conforme,

Le 1er adjoint au Maire,
Serge OLLIVIER

La Secrétaire de séance,
Florence GRALL

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le